MAZARS

Association Basiliade

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Association Basiliade

Association Loi 1901
Siège social : 12 rue Béranger 75003 PARIS
N° SIREN : 400 840 476

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Basiliade, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 24 mars 2015

Le commissaire aux comptes

MAZARS

CYRILLE BROUARD

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2014	Net au 31/12/2013
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 087	5 087		
Immobilisations corporelles	624 982	454 990	169 992	230 298
Immobilisations financières	115 425		115 425	34 307
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**745 494**	**460 077**	**285 418**	**264 605**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	6 133	6 133		7 211
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	253 861	11 033	242 828	195 062
Valeurs mobilières de placement	307 269		307 269	168 539
Disponibilités (autres que caisse)	45 453		45 453	68 281
Caisse	2 582		2 582	2 581
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**615 297**	**17 166**	**598 130**	**441 675**
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	20 250		20 250	16 064
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	**20 250**		**20 250**	**16 064**
TOTAL GENERAL	**1 381 041**	**477 243**	**903 798**	**722 344**

Bilan passif

	au 31/12/2014	au 31/12/2013
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	26 556	38 741
Résultat de l'exercice	**37 888**	**-5 319**
Report à nouveau	89 712	81 790
SOUS-TOTAL : SITUATION NETTE	**154 155**	**115 211**
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise	-9 085	-12 575
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement	172 258	224 037
Provisions réglementées	70 000	70 000
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**387 328**	**396 674**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**12 000**
FONDS DEDIES	**60 000**	
DETTES		
Emprunts et dettes assimilées	180 912	39 737
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	116 576	101 275
Autres	141 982	118 525
TOTAL DETTES	**439 469**	**259 537**
Produits constatés d'avance	**17 000**	**54 133**
TOTAL GENERAL	**903 798**	**722 344**

ENGAGEMENTS DONNES	
(1) Dont à plus d'un an	167 087
Dont à moins d'un an	289 382
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 290
(3) Dont emprunts participatifs	

Compte de résultat

	du 01/01/14 au 31/12/14 12 mois	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	71 419	17 093	54 325	317,82
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 539 930	1 444 155	95 775	6,63
Reprises et Transferts de charge	14 471	23 050	-8 579	-37,22
Cotisations	1 140	760	380	50,00
Autres produits	76 008	94 155	-18 148	-19,27
Produits d'exploitation	**1 702 967**	**1 579 213**	**123 754**	**7,84**
Achats de marchandises	21 522	32 864	-11 342	-34,51
Variation de stock de marchandises	1 078	-7 211	8 290	-114,95
Achats de matières premières	891	1 202	-310	-25,82
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	661 829	632 350	29 479	4,66
Impôts et taxes	51 599	61 649	-10 050	-16,30
Salaires et Traitements	535 304	557 452	-22 148	-3,97
Charges sociales	244 243	206 451	37 792	18,31
Amortissements et provisions	62 764	75 566	-12 802	-16,94
Autres charges	75 567	66 027	9 539	14,45
Charges d'exploitation	**1 654 798**	**1 626 350**	**28 447**	**1,75**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**48 169**	**-47 137**	**95 306**	**-202,19**
Opérations faites en commun	-4 011	-4 520	509	-11,27
Produits financiers	542	1 620	-1 078	-66,56
Charges financières	3 573	1 844	1 729	93,74
Résultat financier	**-3 031**	**-224**	**-2 807**	**NS**
RESULTAT COURANT	**41 127**	**-51 881**	**93 008**	**-179,27**
Produits exceptionnels	73 471	69 727	3 744	5,37
Charges exceptionnelles	16 711	23 165	-6 455	-27,86
Résultat exceptionnel	**56 761**	**46 562**	**10 199**	**21,90**
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser	60 000		60 000	
EXCEDENT OU DEFICIT	**37 888**	**-5 319**	**43 207**	**-812,25**

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : BASILIADE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2014, dont le total est de 903 798 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 37 888 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2014 au 31/12/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/03/2015 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2014 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, sauf sur les points suivants :

- 2000-06 concernant les passifs ;
- 2002-10 et 2003-07 concernant l'amortissement et la dépréciation des actifs ;
- 2004-06 concernant la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- 2008-06 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).
- Ils tiennent compte aussi de l'avis n° 2007-05 du Conseil national de la comptabilité relatif aux règles comptable applicable aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Subventions d'investissement

L'association bénéficie de subventions d'investissements de la part de l'Etat et des collectivités locales. Elles sont utilisées conformément à leur objet.
Les subventions sont rapportées au compte de résultat selon le même rythme que les amortissements des biens qu'elles financent.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'association ne prévoit pas des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : table INSEE TD 88-90

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice une convention de mutualisation de moyens a été conclue avec l'association Alliance pour une Gestion Solidaire, dont Basiliade est l'un des membres fondateurs.

Un convention de gestion de trésorerie a également été conclu en 2014 avec l'association Solidarité Enfants Sida.

Une habilitation pour la fourniture de denrées aux personnes démunies a été accordée le 23 décembre 2014 par le Préfet de Paris.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 290		2 203	5 087
Immobilisations incorporelles	**7 290**		**2 203**	**5 087**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	192 778			192 778
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	116 111			116 111
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	257 484	1 438	1 979	256 943
- Matériel de transport	11 619		11 619	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 184	2 966		59 150
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	6 454		6 453	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**640 629**	**4 404**	**20 051**	**624 982**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	34 307	81 118		115 425
Immobilisations financières	**34 307**	**81 118**		**115 425**
ACTIF IMMOBILISE	**682 227**	**85 522**	**22 254**	**745 494**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		4 404	413	4 817
Apports				
Créations				
Réévaluations			80 705	80 705
Augmentations de l'exercice		**4 404**	**81 118**	**85 522**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	2 203	20 051		22 254
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	**2 203**	**20 051**		**22 254**

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 290		2 203	5 087
Immobilisations incorporelles	**7 290**		**2 203**	**5 087**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	48 851	8 357		57 208
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	80 727	14 096		94 822
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	236 653	19 105	1 979	253 779
- Matériel de transport	7 745	1 216	8 961	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	36 355	12 825		49 180
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**410 331**	**55 598**	**10 940**	**454 990**
ACTIF IMMOBILISE	**417 622**	**55 598**	**13 143**	**460 077**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les flux s'analysent comme suit :

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Augmentation des stocks	Diminution des stocks
Marchandises				
Marchandises revendues en l'état	6 133	7 211		1 078
Approvisionnements				
Matières premières				
Autres approvisionnements				
Total I	**6 133**	**7 211**		**1 078**
Production				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
Autres				
Total II				
Production en cours				
Produits				
Travaux				
Etudes				
Prestations de services				
Autres				
Total III				
Production stockée				

Le stock au 31 décembre 2014 est constitué de livres.

Notes sur le bilan

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 389 536 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	80 705		80 705
Autres	34 720		34 720
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	253 861	164 891	88 970
Charges constatées d'avance	20 250	20 250	
Total	**389 536**	**185 140**	**204 395**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	2 382
CHARGES SOCIALES - PRODUITS A RECEV	1 740
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	9 785
Total	**13 907**

Les subventions à recevoir représentent 112 096 €.

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks		6 133		6 133
Créances et Valeurs mobilières	18 063	11 033	18 063	11 033
Total	**18 063**	**17 166**	**18 063**	**17 166**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		7 166	8 063	
Financières				
Exceptionnelles		10 000	10 000	

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 6 133 euros.

Les stocks de livres sont entièrement dépréciés.

Dépréciation des créances

Les créances font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 11 033 euros.

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations				
Subventions affectées				
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise				
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	38 741		12 185	26 556
Report à Nouveau	81 790	26 366	18 445	89 712
Résultat de l'exercice	-5 319	57 888	14 681	37 888
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	-12 575	9 085	5 595	-9 085
Subventions d'investissement	224 037	-4 546	47 233	172 258
Provisions réglementées	70 000			70 000
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	**396 674**	**88 793**	**98 139**	**387 328**

Notes sur le bilan

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Implantations à l'étranger				
Prêts d'installation				
Autres provisions	70 000			70 000
Total	**70 000**			**70 000**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Une réserve de trésorerie de 70 000 € est accordée par l'ARS d'Ile de France.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	12 000		12 000		
Total	**12 000**		**12 000**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			12 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 456 469 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 290	2 290		
- à plus de 1 an à l'origine	178 621	11 534	167 087	
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 576	116 576		
Dettes fiscales et sociales	132 337	132 337		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	9 646	9 646		
Produits constatés d'avance	17 000	17 000		
Total	**456 469**	**289 382**	**167 087**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	150 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	11 116			
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	50 794
BANQUE - INTERETS COURUS A PAYER	2 290
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	52 482
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	23 323
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	10 324
DIVERS - CHARGES A PAYER	658
Total	**139 871**

Notes sur le bilan

Autres informations

Eléments concernant les entreprises liées

	Entreprises liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts	80 705	
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations	**80 705**	
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	96 870	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances	**96 870**	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 000	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	**10 000**	

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	20 250		
Total	**20 250**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	17 000		
Total	**17 000**		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Suivi des fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Déménagement de Lyo				60 000	60 000
Total				**60 000**	**60 000**

Résultat financier

	31/12/2014	31/12/2013
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	542	1 620
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**542**	**1 620**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 573	1 844
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**3 573**	**1 844**
Résultat financier	**-3 031**	**-224**

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
791000 - TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	4 786	
791010 - REMBOURSEMENT ASSURANCE	1 622	
	6 408	
Total	**6 408**	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	69	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 658	
Provisions pour dépréciation	10 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		758
Produits des cessions d'éléments d'actif		3 480
Subventions d'investissement virées au résultat		47 233
Provisions pour risques et charges		12 000
Provisions pour dépréciation		10 000
Charges sur exercices antérieurs	3 984	
TOTAL	**16 711**	**73 471**

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement ont été accordées à l'association pour pouvoir aménager les locaux de Paris Béranger (aménagement) et de Lyon (achat du local et aménagements).

Libellé	Montant en euros	Reprise sur le résultat	V.N.C.
AXA ATOUT CŒUR	9 000,00	9 000,00	0,00
CAISSE D'EPARGNE - PELS	33 000,00	33 000,00	0,00
PELS LAVE VAISSELLE PARIS	4 400,00	4 400,00	0,00
PELS LAVE+SECHE LINGE	5 300,00	5 300,00	0,00
PELS DEVELEC ELECTRICITE	1 900,00	1 900,00	0,00
PELS MEUBLES APPARTEMENTS	4 800,00	4 800,00	0,00
CAISSE D'EPARGNE - PELS	49 400,00	49 400,00	0,00
CRIF 2005	30 489,00	30 489,00	0,00
CRIF 2011	14 040,00	7 820,74	6 219,26
SUBV.LYON STRUCTURE	104 000,00	18 720,00	85 280,00
SUBV.LYON MEN.ELEC.CHAUF	26 000,00	9 360,00	16 640,00
VILLE DE LYON	130 000,00	28 080,00	101 920,00
CONSEIL REGIONAL DU RHONE	75 000,00	58 125,00	16 875,00
FONDATION MARC N°1	3 700,00	3 700,00	0,00
FONDATION MARC N°2	3 700,00	3 700,00	0,00
FONDATION MARC	7 400,00	7 400,00	0,00
VOIX SIDA LYON	9 073,92	7 032,28	2 041,64
VOIX SIDA PARIS	4 000,00	2 277,34	1 722,66
	13 073,92	9 309,62	3 764,30
ARS PARIS ACT	84 900,00	84 900,00	0,00
ARS RHONE ALPES ACT	102 000,00	78 225,76	23 774,24
ARS RHONE ALPES ACT	6 453,85	0,00	6 453,85
ARS RHONE ALPES ACT	9 000,00	2 339,09	6 660,91
ARS RHONE ALPES ACT	117 453,85	80 564,85	36 889,00
Fondation SEB	10 000,00	7 542,14	2 457,86
SIDACTION	15 000,00	15 000,00	0,00
Fondation PREVADIES	3 464,00	1 943,69	1 520,31
Fondation Simply Market	4 500,00	1 887,69	2 612,31
TOTAL	563 720,77	391 462,73	172 258,04
		* Quote part 2014 : 47 233,18 €	

Une quote-part de ces subventions est virée au résultat de l'année 2014, pour un total de 47 233 €. Cette quote-part est la contrepartie de la dotation 2014 aux amortissements pour les biens et équipements acquis avec ces subventions.

Engagement concernant le local de Lyon (période 2006-2016) : dans l'hypothèse où l'association céderait la propriété du local à un tiers ou si l'affectation du lieu aux activités subventionnées changerait dans les dix prochaines années à compter de la date d'effet de la convention, l'association s'engage à rembourser à la Ville de Lyon la part de la subvention d'équipement utilisée pour l'acquisition au prorata temporis de la période restant à courir avant l'échéance de ces dix années.

Le traitement de la quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice n'est pas comparable à l'exercice précédent. En effet, sur l'exercice précédent, un ajustement de la dotation avait été réalisé pour concorder avec l'amortissement des immobilisations rattachées aux subventions obtenues.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'exiguïté des locaux de Lyon contraint l'équipe à déménager dans des locaux plus appropriés. Un contrat de bail a été signé en début d'année 2015.

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre, sous certaines conditions, pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 972 heures dont 858 heures n'ont pas fait l'objet d'une demande des salariés.

Informations sur les salariés

Rémunérations allouées aux personnes les mieux rémunérées

Le Président ainsi que les autres membres du Conseil d'Administration ne perçoivent pas de rémunération.
Les rémunérations allouées aux personnes les mieux rémunérées ont représenté un montant de 145 732 euros.

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Caution solidaire pour le prêt contracté par Sol En Si de 300 K€ le 22/09/2014	50 000
Avals et cautions	50 000
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	**50 000**

Autres informations

Engagements de retraite

La valeur actuelle probable des indémnités à verser s'élève à 24 695 euros au 31 décembre 2014.

Contributions volontaires

	N	N-1
Ressources		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature	771	1 799
Total	771	1 799
Emplois		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services	771	1 799
Prestations		
Personnel bénévole		
Total	771	1 799

Le mode de valorisation de l'activité des volontaires tient compte du temps réel passé par l'ensemble des membres de l'association dans le cadre de leurs activités respectives. Toutefois, les contributions volontaires ne peuvent pas être comptabilisées au compte de résultat en l'absence de recensement exhaustif.

Compte d'Emploi des Ressources

EMPLOIS	Emplois de 2014	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014	Emplois de 2013	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2014	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2014	Ressources collectées au 31/12/2013	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2013
1- MISSIONS SOCIALES					Report des ressources collectées auprès du public non affectées et				
1-1 Réalisées en France, directement :					1- RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC				
Accompagnement	1 406 620	19 966	1 438 370	22 179	1-1 Dons et legs collectés				
					Dons	40 505	40 505	45 028	45 028
Accueil	96 363	19 966	103 830	22 179	2- AUTRES FONDS PRIVES				
					Subventions privées	221 000		231 000	
Formation des bénévoles	6 681		2 488		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS				
					Etat	1 176 630		1 046 773	
					Region & Département	135 800		155 800	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					Villes	6 500		10 582	
Frais d'appel à la générosité du public	572	572	670	670	4- AUTRES PRODUITS				
					Produits financiers	542		1 620	
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT					Autres produits & Cotisations & Transfert de charges	118 707		81 656	
Frais de fonctionnement	139 877		63 299		Quote part subventions investissement	47 233		69 727	
Frais d'information et de communication	11 814		17 162						
		40 505		45 028					
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE	1 661 926		1 625 817		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES	1 746 917		1 642 186	
II- Dotation aux provisions	17 165		30 063		II- Reprise des provisions	30 063		8 375	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	60 000				III- Report des ressources affectées non utilisées des exercices	0			
					IV- Variation des fonds dédiés collectés auprès du public				
IV- Excédent de ressources de l'exercice	37 888		0		V- Insuffisance de ressources de l'exercice	0		5 319	
V- TOTAL GENERAL	1 776 980		1 655 880		V- TOTAL GENERAL	1 776 980	40 505	1 655 880	45 028
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice									
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des									
VII- Part des emplois financés par les ressources collectées auprès					VI- Total des emplois financés par les ressources collectées	1 776 980	40 505	1 650 561	45 028
					Solde des ressource collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice				

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

MISE A DISPOSITION DE BIENS	771		1 799		DONS EN NATURE	771		1 799	

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Principes généraux de la présentation du CER

Le Compte d'Emploi des Ressources et ses notes annexes font partie intégrante de l'annexe aux comptes, conformément à l'article 8 de l'ordonnance 2005 – 856 du 28/07/2005. Le règlement CRC n° 2008-12 du 7 mai 2008 qui modifie le règlement CNC n° 9-01 et qui concerne l'établissement et la présentation du CER s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2009.

Conformément à ses statuts BASILIADE a pour objet l'accueil, l'aide et l'assistance sous toutes ses formes des personnes en situation de précarité, notamment celles atteintes par le VIH.

Missions sociales

Accompagnement :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux actions d'accompagnement des personnes en précarité touchées par le VIH, seules ou en famille, en assurant un suivi pluridisciplinaire sans hébergement ou en procurant des hébergements stables avec notre parc d'appartements ACT, d'appartements-relais et de chambres.

Accueil :

Cette rubrique comprend les dépenses directement liées aux deux lieux d'accueil (Béranger et Lyon) de l'association Basiliade où volontaires et familiers se retrouvent ensemble, tout au long de l'année, pour partager activités et repas conviviaux dans un esprit familial, ainsi qu'à notre troisième lieu (Atelier des Epinettes) où les participants peuvent se consacrer à une activité artistique.

Formation des bénévoles :

Cette rubrique comprend les frais engagés pour former chaque année nos volontaires à l'accueil, l'écoute et l'accompagnement via des sessions de formation sur la maladie et le degré d'implication.

La recherche de fonds

Les frais d'appel à la générosité consistent en dépenses directes d'affranchissement et d'impression, identifiées dans la comptabilité.

Le fonctionnement

Cette rubrique comprend les dépenses indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association. En 2014, Basiliade a apporté son soutien administratif à l'association Solidarité Enfants Sida. Ses dépenses liées à l'activité de Solidarité Enfants Sida ont été refacturées à hauteur de 70 000 € identifiables en autres produits.

Description du système d'information utilisé pour fournir les données chiffrées et la détermination des coûts

L'association Basiliade a instauré un système de répartition de ses charges et mis en place une comptabilité analytique par activité. Aux missions sociales sont imputés les coûts directs (existant du seul fait de la réalisation des missions) ainsi que les charges directes de personnel liées à l'accomplissement de ces missions. En plus est imputée une quote-part des frais de fonctionnement général (charges communes) par application de clés de ventilation déterminés selon les ETP affectés aux missions.

Annexe du Compte d'Emploi des Ressources

Les ressources

Les ressources se composent des éléments suivants :

Dons : Dons spontanés, retours du mailing de sollicitation de nos donateurs

Subventions publiques :

Etat: Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement, Agences régionales de santé, Caisse d'Allocations Familiales
Régions et départements : Département de Paris, Conseil Régional d'Ile-de-France,
Villes : Ville de Lyon

Subventions privées :

Produits d'opérations de mécénat
Soutien de Sidaction, Solidarité Sida et autres partenaires privés

Autres produits :

Produits financiers: produits de placements non spéculatifs pour gérer la trésorerie de l'association.
Autres produits (notamment les participations des personnes hébergées aux charges d'hébergement lorsqu'ils disposent de revenus dans l'objectif de retour à l'autonomie), les cotisations et les transferts de charge. La refacturation des charges indirectement liées à la gestion et l'organisation de l'association Solidarité Enfants Sida représente 70 000 €.

Produits exceptionnels :

Reprise de provisions et régularisations sur des opérations des exercices antérieurs, conformément au plan comptable.
Les produits exceptionnels (majoritairement des quotes-parts de subventions d'investissement) sont imputés selon la même règle (à savoir directement sur les missions sociales si elles concernent des actions directes).

Règle d'affectation des ressources

Les subventions reçues sont directement imputées sur les missions sociales pour lesquelles elles sont attribuées.

L'affectation des dons se fait équitablement entre nos deux missions majeures : l'accueil et l'accompagnement des personnes, sur des actions peu financées (soit accueil dans nos lieux conviviaux et sur l'hébergement dans les appartements relais).

Les éventuels produits financiers générés par des placements de ressources issues de la générosité publique sont affectés au financement général de l'association.

Calcul des réserves non affectés et non utilisés

L'ensemble des ressources collectées auprès du public ont été utilisées en totalité au cours de l'exercice.